

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Option : Economie numérique

1. Intitulé de module **Entrepreneuriat & Innovation en pratique** **2025-2026**

Vidéo Entrepreneuriat & Innovation en pratique

Code : 5951-22

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

Niveau :

- ☐ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☒ Module spécialisé
☐ Autres :

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.31, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- ☐ Module principal
☐ Module lié au module principal
☒ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☒ Anglais
☐ Autres :

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

L'option secondaire "Entrepreneuriat & Innovation en pratique" propose une exploration des différentes formes et dimensions de l'entrepreneuriat contemporain. Il permet aux étudiant-es de découvrir et d'expérimenter l'entrepreneuriat dans ses multiples expressions : création d'entreprise traditionnelle, entrepreneuriat social, intrapreneuriat, reprise d'entreprise et entrepreneuriat collaboratif. Cette approche multidimensionnelle permet aux participant-es de comprendre la diversité des parcours entrepreneuriaux tout en développant leurs compétences à travers une approche résolument pratique.

À l'issue de ce module, les étudiant-es seront capables de :

- Maîtriser les concepts fondamentaux des différentes formes d'entrepreneuriat dans tous les secteurs d'activité marchands et non marchands
- Comprendre les spécificités de chaque type d'entrepreneuriat et examiner l'entrepreneuriat à différents niveaux d'analyse (individuel, organisationnel et écosystémique)
- Identifier les ressources et écosystèmes propres à chaque forme entrepreneuriale
- Développer une vision stratégique et identifier des opportunités d'affaires viables
- Comprendre les dynamiques des écosystèmes d'innovation

5. Contenu et formes d'enseignement

Le cours s'appuie sur une orientation théorique suivie d'une mise en pratique via des ateliers et des études de cas. En complément, des professionnels du secteur de l'entrepreneuriat et de son écosystème interviendront pour apporter une vision d'experts.

Le contenu du cours couvre les thématiques suivantes :

- Les entrepreneurs et l'innovation
- Les ressources nécessaires pour passer de l'idée au marché
- Le transfert de technologie
- Le financement de l'entrepreneuriat
- L'entrepreneuriat dans les organisations (l'intrapreneuriat et les écosystèmes d'innovation)
- L'entrepreneuriat et les institutions publiques
- L'entrepreneuriat et ses impacts

Responsabilités des étudiant-es :

- Lire le matériel assigné pour le cours et se préparer aux discussions
- Participer activement aux discussions en classe
- Réaliser et présenter un exposé/projet de groupe (travail d'équipe)
- Interagir avec les représentants des entreprises

6. Utilisation de l'IA

- Dans le cadre de l'évaluation, l'Intelligence Artificielle est acceptée et encouragée à condition de mentionner son utilisation en explicitant notamment le contexte de la collaboration avec l'assistantat virtuel, notamment par exemple les prompts transmis et le contexte de la demande. L'aptitude à utiliser intelligemment l'Intelligence Artificielle fera partie de l'évaluation finale et dans la même mesure une utilisation médiocre et non explicitée de l'outil aura potentiellement un impact négatif sur l'évaluation finale.

7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se compose de trois éléments :

- 40% : Exposé en groupe
- 40% : Travail individuel (étude de cas en apprentissage autonome (10%) et rapport lors de la semaine de l'entrepreneuriat (30%))
- 20% : QCM sur l'ensemble du contenu du cours

8. Modalités de remédiation

☒ Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

☐ Pas de remédiation

☐ Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

9. Bibliographie

Bessant, J. and Tidd, J. (2024) Innovation and Entrepreneurship, 4th Edition

La bibliographie complète sera transmise en début de semestre

L'inscription au cours Cyberlearn est obligatoire, veuillez donc contacter l'assistant d'enseignement si vous avez des problèmes à ce sujet.

Veuillez télécharger tous les documents avant chaque cours et les lire comme demandé.